

EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

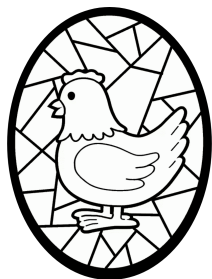
LE PANIER DU VERT

Route de Catus
46150 CATUS
France

N° : FAC00000122
Date : 01/09/2025
N° client : 17

Réf. : Réf. aux BDL00000620 BDL00000650 BDL00000677 BDL00000703

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000620 du 04/08/2025					
PONTE 03.08.25 DLC 31.08.25					
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	50,00	Boites	1,29 €	64,50 €	5,50%
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	50,00	Boites	2,58 €	129,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				193,50 €	
Bon de livraison N°BDL00000650 du 12/08/2025					
PONTE 10.08.25 DLC 07.09.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	40,00	Boites	2,58 €	103,20 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	40,00	Boites	1,29 €	51,60 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				154,80 €	
Bon de livraison N°BDL00000677 du 18/08/2025					
PONTE 17.08.25 DLC 14.09.25					
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	50,00	Boites	1,29 €	64,50 €	5,50%
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	50,00	Boites	2,58 €	129,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				193,50 €	
Bon de livraison N°BDL00000703 du 25/08/2025					
PONTE 24.08.25 DLC 21.09.25					
Boite de 12 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 12	50,00	Boites	2,58 €	129,00 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	50,00	Boites	1,29 €	64,50 €	5,50%



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LE PANIER DU VERT

Route de Catus
46150 CATUS
France

N° : FAC00000122
Date : 01/09/2025
N° client : 17

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Sous-total bon de livraison				193,50 €	

Détail de la TVA				Total HT	735,30 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	40,44 €
Réduite	735,30 €	5,50%	40,44 €	Total TTC	775,74 €
Règlement		Chèque			
Echéance(s)		775,74 € au 31/10/2025			

Le montant total s'élève à sept cent soixante-quinze euros et soixante-quatorze centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).